

Les soussignés
 Le quatorz^e de fevrier auquel dessus j'ai donné
 La Bénédiction nuptiale a Jean villard Cy-
 Devant Domestique au val St. George, fils
 majeur de feu Louis villard vivant vigneron
 a pouques et d'Antoinette daniel, et a mad^e
 Boisseau fille majeure de Louis Boisseau

aussi vigneron a nou^{trois} ~~ques~~ Le vicen et
 d'Amée Siebot, Tour de cette paroisse ou les
 bans de mariage ont été dûment publiés
 sans opposition ni empêchement quelconque.
 Les Témoins ont été Lad. antoinette daniel
 Joseph villard domestique au val st. george
 frise dud. Jean villard, Jean villard vigneron
 au Beaudegny, oncle paternel dud. Jean-
 villard, Led. Louis d'oiseau, prieur de peuvault
 vigneron a Luxoy, oncle a la mode des boug-
 ogne de Lad. Marie d'oiseau qui tous
 ont déclaré ne savoir, signés de leur quies, fait.
 Les sous-signés Jean Villard Joseph Villard
 Le dix neuf février an que dessus ^{hier ou a d'heure}